

MAIRIE de



Crêches-sur-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du 18/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

13/11/2024

Date d'affichage

13/11/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..

et publication du :

..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERTHET Michel.

Etaient présents :

M. BERTHET Michel, M. BIANCHINO Federico, M. BOUCHY Cyrille, Mme BROSETTE Marina, Mme CARREIRO Céline, M. CARRERAS Valentin, Mme CURAILLAT Françoise, Mme DE CROMBRUGGHE Claire, Mme DUMONT-PLATEL Christèle, Mme DUMORD Nathalie, M. DUPONT Patrice, Mme FARGEOT-MENEZES Fabienne, Mme FRANCAIS-DUMONT Marjolaine, Mme GUYON Annick, M. MORAND Ludovic, M. PAQUELIER Jean-Luc, M. PERNOT Patrice, M. SIGNORET Pierre, M. THIBERT Vincent

Procuration(s) :

M. ARNAUD Jean-Claude donne pouvoir à M. PAQUELIER Jean-Luc, M. STOYE Julien donne pouvoir à M. MORAND Ludovic, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie donne pouvoir à Mme DUMORD Nathalie

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE OLIVEIRA LEONES Ludivine

Etai(ent) excusé(s) :

M. ARNAUD Jean-Claude, Mme SANGOY-LUTAUD Coralie, M. STOYE Julien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PAQUELIER Jean-Luc

Numéro interne de l'acte : 2024-90

Objet : Décision modificative

Rapporteur : Annick GUYON

Vu La délibération adoptant le budget 2024;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter une décision modificative pour prendre en compte les éléments suivants.;

Section d'investissement

1. Programme 210/ Restaurant scolaire – bibliothèque.

Régler les travaux fibre, installations téléphoniques et assistance à maîtrise d'ouvrage.

DEPENSES				
Opération	Article	Augmentation	Diminution	Total
	1641		47 000	
	21318			
210		47 000		
Total		47 000	47 000	47 000

26. Programme 95 / Bâtiments divers.

Changement d'un chauffe-eau à l'école maternelle.

DEPENSES				
Opération	Article	Augmentation	Diminution	Total
	1641		1 000	
95	2158	1 000		
Total		1 000	1 000	1 000

2. Programme 95 / Bâtiments divers

Changement d'un chauffe-eau appartement rue de l'église.

DEPENSES				
Opération	Article	Augmentation	Diminution	Total
	1641		1 000	
95	2158	1 000		
Total		1 000	1 000	1 000

3. Programme 225 / Relevés topographiques.

Relevés topographiques sur le terrain Goupy et dans le périmètre du bâtiment des CP.
Création d'un programme 225

DEPENSES				
Opération	Article	Augmentation	Diminution	Total
	1641		5 000	
225	2031	5 000		
Total		5 000	5 000	5 000

Section de fonctionnement

4. Chapitre 012 / Dépenses de personnels

Ajustements de fin d'année suite aux recrutements et « tuilages » imprévus par diminution du compte 60612 électricité.

DEPENSES				
Chapitre	Article	Augmentation	Diminution	Total
011	60612		60 000	
012	64111	20 000		
012	64131	20 000		
012	6451	20 000		
Total		60 000	60 000	60 000

5. Chapitre 68 / Dotation aux dépréciations et actifs circulants

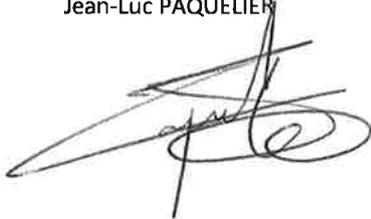
Demande du SGC de provisionner des créances pour risque de non règlement par les tiers, par diminution du compte 60612 électricité.

DEPENSES				
Chapitre	Article	Augmentation	Diminution	Total
011	60612		250	
68	6817	250		
Total		250	250	250

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** la décision modificative ;
- **D'autoriser** le Maire à signer tout acte relatif à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc PAQUELIER



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CRÉCHES-SUR-SAÔNE

Le Maire,

Michel BERTHET

